

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE**AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES ET SAISONNIÈRES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT**

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée¹ pendant la période suivante. L'entrepreneur responsable de la vidange est "**Les Entreprises Claude Boutin**".

SEMAINE DU 18 AOÛT AU 22 AOÛT 2025

3^e Rang Ouest, 3^e Rang Est, 2^e Rang Ouest, Chemin du Golf, Route 281, Rue Principale, Avenue de l'Hôpital, Rue Santerre, Chemin des Érables, Chemin du Hunier, Chemin du Hauban, Entrée 50, Chemin de L'Estambot, Rue de la Dérive.

SEMAINE DU 25 AOÛT AU 29 AOÛT 2025

Chemin de l'Alcyon, Chemin de l'Aviron, Rue de l'Amure, Rue de l'Amarrage, Rue Mercier, Rue de l'Ancre, Rue du Brigantin, Rue de l'Artimon, Rue de la Brise, Rue de l'Amiral, Chemin de Beupré, Chemin de la Balise, Chemin de la Bouée, Chemin de la Carène, Chemin du Catamaran, Chemin du Compas, Impasse de la Coursive, Chemin du Corsaire, Rue de la Défense, Rue du Cabestan, Route 132 Ouest (# civi 2 à 28), Rue Latulippe, Entrée 40, Rue de la Caravelle.

SEMAINE DU 1 SEPTEMBRE AU 5 SEPTEMBRE 2025

Route 132 Ouest, Route 132 Est, Entrée 66, Chemin de la Marine, Chemin de la Mature, Chemin de la Mer, Chemin du Méandre, Chemin de la Misaine, Chemin du Méridien.

SEMAINE DU 8 SEPTEMBRE AU 12 SEPTEMBRE 2025

Chemin du Mistral, Entrée 75, Rue Blouin, Chemin de la Proue, Chemin du Sextant, Chemin du Sonar, Chemin du Sillage, Chemin des Campings, Rue Lachance, Chemin de la Voile, Chemin du Tangon, Entrée 93, Chemin du Taquet, Chemin du Tourmentin, Chemin du Timon, Chemin de la Trinquette, Chemin de l'Anse-Mercier.

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez L'OBLIGATION de respecter les conditions suivantes :

- 1^o Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard **en prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que l'employé puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.
- 2^o Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable. **IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.
- 3^o Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller ou nous aviser que celle-ci est débarrée s'il y a lieu.
- 4^o Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.
- 5^o Si votre fosse possède un couvercle avec des vis, bien vouloir les dévisser pour que ce soit plus efficace et accommodant pour le chauffeur lorsqu'il fera la vidange.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

N.B. : Si ces conditions ne sont pas respectées et que le chauffeur doit y retourner, DES FRAIS PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉS. De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.

Voir suite au verso..

¹ La vidange ne comprend pas le nettoyage de votre filtre d'installation septique.

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions "JUGGLER" qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassée, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter ***au 418 883-3347 poste 0***

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!